

Pour le patient et sa famille

Pour Marseille, n'hésitez pas à rencontrer la secrétaire, l'infirmière coordinatrice ou un des médecins coordinateurs au bureau du RHeOP au 5^e étage, ou contactez-nous par mail ou par téléphone.

Pour Nice, contacter la puéricultrice coordinatrice au 1^e étage de l'aile B.

RHeOP

Antenne Marseille

Hôpital Timone-Enfant
Service d'onco-hématologie pédiatrique
265, rue Saint-Pierre
13385 Marseille Cedex 5
Téléphone : 04.91.38.46.20
Courriel : RHEOP@ap-hm.fr
Site internet : www.oncopacacorse.org

Antenne Nice

Service d'onco-hématologie pédiatrique
Hôpital Archet 2
151, route Saint-Antoine-de-Ginestière
06200 Nice
Téléphone : 04.92.03.93.26
Courriel : maurel.v@chu-nice.fr
Site internet : www.oncopacacorse.org

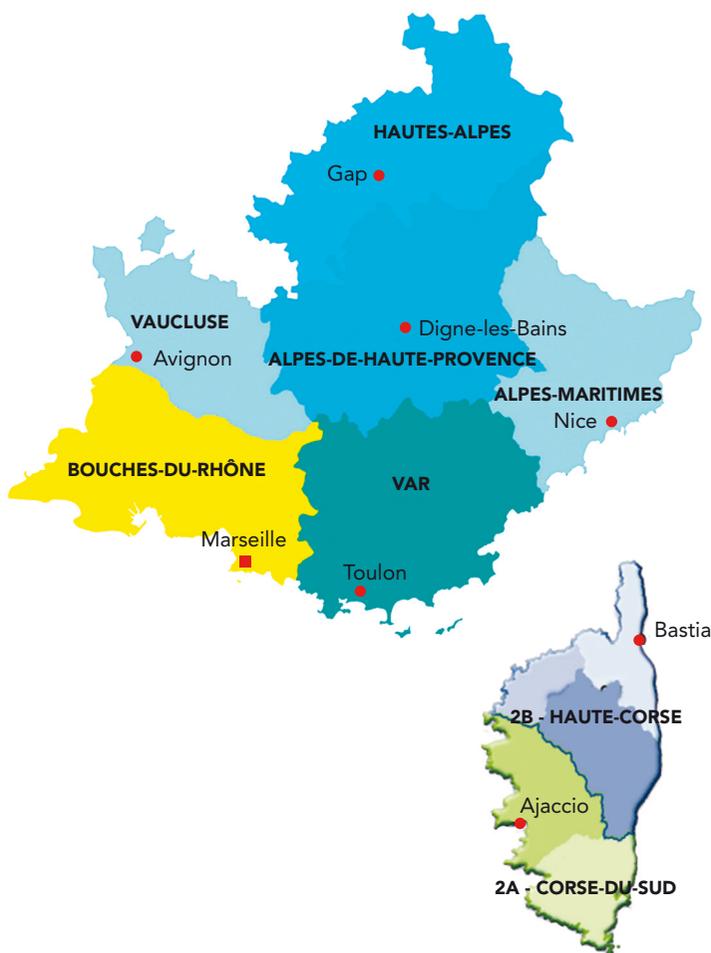
RHeOP

**Réseau d'Hématologie & d'Oncologie
Pédiatrique PACA et Corse**

Le RHeOP est un réseau ville-hôpital reconnu et financé par l'Agence Régionale de Santé.

Il organise et facilite les actions des différents professionnels de santé hospitaliers et libéraux réunis en une équipe-patient autour de chaque enfant malade et de sa famille.

Les buts sont de privilégier le maintien à domicile, de coordonner et d'améliorer la qualité et la continuité des soins du patient sur le plan médical, paramédical, psychologique et social.



Comment fonctionne RHeOP ?

- ▶ Rencontre et information de la famille et du patient dans le service hospitalier
- ▶ Sollicitation des soignants de proximité et constitution de l'équipe-patient
- ▶ Remise d'un classeur de liaison et du protocole personnalisé de soins et explication des documents
- ▶ Rencontre de l'équipe-patient
Formation des soignants de proximité, en lien avec le centre de référence

L'équipe est composée :

- ▶ D'une secrétaire administrative (sur l'antenne marseillaise)
- ▶ De deux Infirmières Coordinatrices, chacune sur une antenne
- ▶ De trois médecins coordinateurs
- ▶ Des membres du C.A. de l'association

La charte

Il existe une charte du RHeOP, consultable sur le site internet, que l'ensemble des acteurs s'engagent à respecter. Elle définit les processus et les tâches de chacun dans le réseau dans un souci de clarté, de complémentarité et d'efficacité. Elle régit les responsabilités de chaque intervenant dans la prise en charge des patients dans le cadre du réseau de santé

Les deux antennes du réseau sont chacune basées au sein des services d'hématologie et d'oncologie pédiatrique des deux Centres Hospitaliers Universitaires.

La prise en charge des maladies onco-hématologiques pédiatriques est assurée de façon conjointe entre les centres de référence régionaux, les différents centres hospitaliers de proximité et les professionnels de santé libéraux.

Le diagnostic, le traitement et le suivi sont réalisés selon des protocoles bien définis, validés et évalués sur le plan national et international.